

que Spon allait d'abord visiter, parce que le pauvre, disait-il, pouvait mourir, faute d'un autre médecin, tandis que le riche pouvait le remplacer aisément.

La renommée de Spon lui mérita, en 1645, des lettres de médecin du roi par quartier ; elle lui valut aussi une correspondance suivie avec les plus savants de ses confrères, entre autres, avec Guy Patin, dont un grand nombre de lettres imprimées lui sont adressées, puis avec Bernier et Reinésius. Employant tout à la fois et la connaissance de la langue grecque, qu'il possédait parfaitement, et son talent pour la poésie latine, il mit en vers les *Aphorismes* et les *Prognostics* d'Hippocrate ; mais, de ces deux ouvrages, le second est le seul qui ait vu le jour ; il le publia, en 1661, sous le titre de *Sibylla medica*, et le dédia à son ami Guy Patin. On trouve dans la *Bibliothèque anatomique* de Leclerc et Manget (1), deux petits poèmes sur les *Muscles*, par Ch. Spon ; le premier, qui est en vers hexamètres, a pour titre *Myologia* ; le second, qui est en vers de différents genres, est intitulé : *Musculorum microcosmi origo et insertio*. Ce fut Jacob Spon qui remit aux éditeurs ces deux poèmes, où les difficultés que présentait le sujet se trouvent surmontées avec assez de bonheur. Charles Spon voulait dédier ses poésies à Bellay, médecin de M^{lle} de Dombes. Il se plaisait aussi à composer des épitaphes poétiques pour le tombeau des hommes célèbres que la mort enlevait ; le discours qu'il consacra à la mémoire de Gassendi a été souvent cité. On lui doit de plus un *Appendice chymique à la pratique de Pereyre*, et la *Pharmacopée de Lyon*, dont ses collègues lui confièrent la rédaction. Il se rendit encore utile aux lettres, en surveillant l'édition de plusieurs ouvrages importants, publiés à Lyon. Ce fut dans cette ville qu'il termina sa carrière, le 21 février 1684. « Il mourut, dit son fils, dans une lettre à l'abbé Nicaise, universellement regretté des honnêtes gens, et pleuré par les pauvres, à qui il ne refusa jamais ses soins. »

(1) Genève, Chouet, 1685, in-folio. — Tome II, pag. 584 à 597.